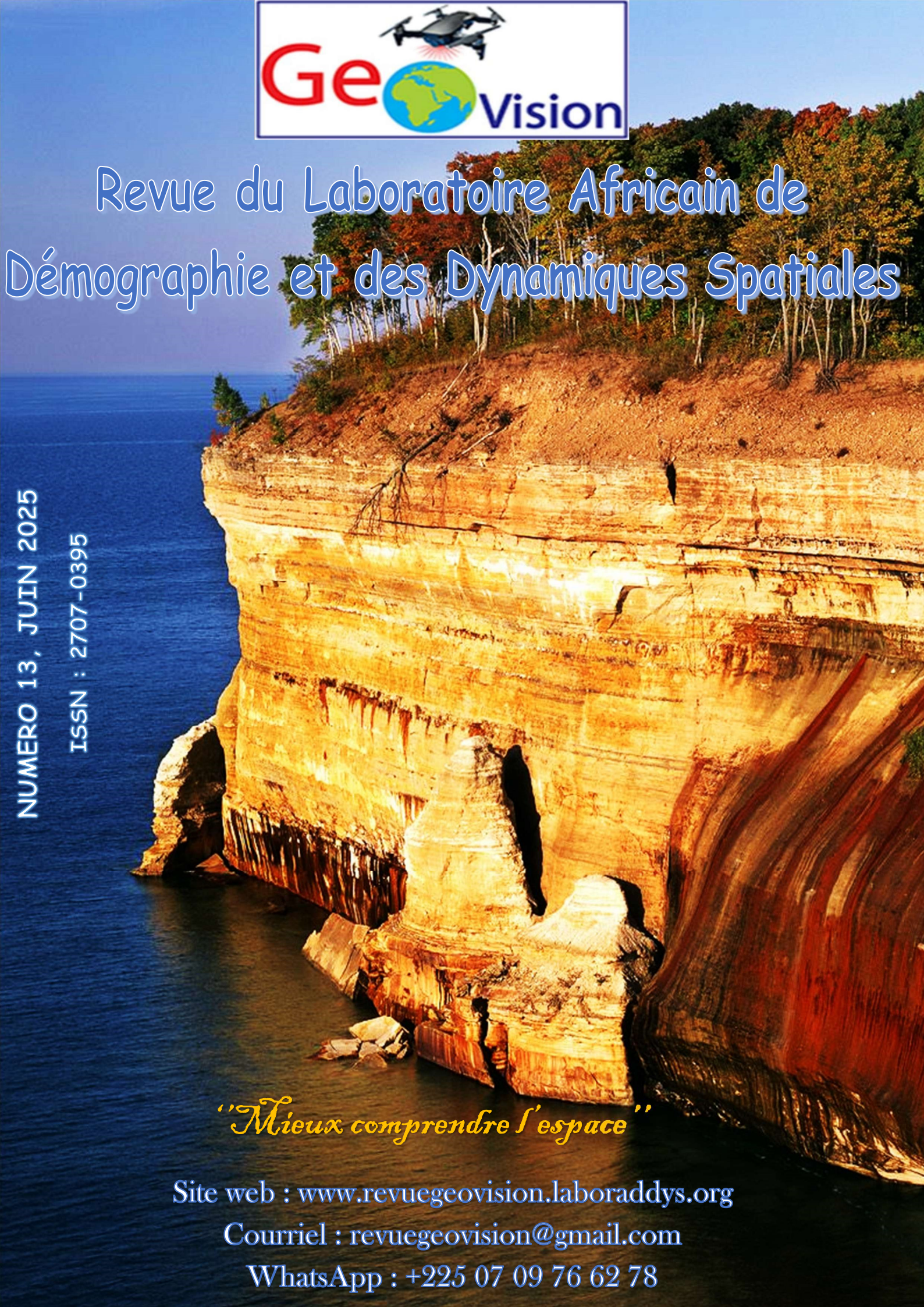

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

NUMERO 13, JUIN 2025

ISSN : 2707-0395

"Mieux comprendre l'espace"

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

www.sudoc.fr/241026326

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

- ✓ ***Impact Factor 2025 : 5. 46.***
- ✓ ***Impact Factor 2024 : 2.782***
- ✓ ***Impact Factor 2023 : 3.169***

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

L'APPORT DE L'ELEVAGE FAMILIAL DES POULETS DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS URBAINES : CAS DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, **SORY IBRAHIMA KOITA 11**

CONTRAINTES AUX MÉCANISMES DU FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DES COLLINES (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) **Rock MEYA[1], Moussa GIBIGAYE[2], Josias ADEGNANDJOU[2], Sènangla Franco-Néo Camus DJESSONOU[3], Rock Christian JONHSON[3] et Toussaint VIGNINOU[4] 24**

MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET PARCOURS DE SOINS DANS LE DOUBLET URBAIN COTONOU – ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BÉNIN **Tranquillin YADOULETON[1] et Hervé KOMBIENI[2] 38**

DEFIS DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LE CERCLE DE MACINA, REGION DE SEGOU AU MALI **Seydou A TOGOLA[1], Yakouréoun DIARRA[2] 54**

IMPACT DE LA VARIABILITE DES PARAMETRES AGROCLIMATIQUES SUR LES PRODUCTIONS CEREALIERES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO) **Mamadou LOMPO [(1)], Henri Sourou TOTIN VODOUNON [(2)], Léocadie ODOULAMI [(1)]..... 63**

GOUVERNANCE FONCIERE AUTOUR DU PERIMETRE IRRIGUE PUBLIQUE DE DJIRATAWA : ENTRE DIAGNOSTIC D'ACCES ET CONFLITS D'USAGE **Hadiza KIARI FOUGOU 80**

KILOMETRE 4, UN QUARTIER PRÉCAIRE DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) **Jean-Luc MOUTHOU[1], André Wilfrid LANDA[2], Sabas Frame SENGO MANIOKO[3] 90**

PROBLÉMATIQUE ET INTÉRÊT DE LA GESTION INTELLIGENTE DES DÉCHETS URBAINS À KORHOGO (NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONE Kapiéfolo Julien 107**

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, POLITIQUE FONCIÈRE ET ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF ET DE PLEINE PROPRIETE DANS LA VILLE DE SAKASSOU (Centre de la Côte d'Ivoire) **Antoine Yapo GBOCHO 119**

MAREYAGE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA FEMME RURALE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GAGNOA (CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **Zady Edouard ZOGBO 133**

EMERGENCE DU DEBAT PUBLIC DANS LA PLANIFICATION URBAINE A ZINDER (NIGER) : EXEMPLE DE LA CONSULTATION CITOYENNE INITIEE PAR LA VILLE DE ZINDER DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU 2022-2040) **Abdoulaye ADAMOU[1], Mamane Sani SALAOU MAKERI[2], Harou ABDOU[3] 149**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN MILIEU URBAIN SAHELIEN : CAS DE LA VILLE DE NIAMEY DE 1984 A 2023 (REPUBLIQUE DU NIGER) **ABDOU SOULEY Laila[1*], ADAMOU Mahaman Moustapha[1], ALASSANE HADO Halidou[1] 165**

AUTONOMIE FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE BOUAKE (CENTRE- CÔTE D'IVOIRE) **Konan Norbert KOFFI..... 183**

LES RÉTOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRÉSENCE DES VOLTAÏQUES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAUTE VOLTA : 1960-1984 **DIBY Kouadio Jean[1], DJE Yao Lopez[2]..... 201**

ANALYSE PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'URBANISATION DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES (COTE D'IVOIRE) **KOUAKOU Kouassi Éric 213**

INDICATEURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Justin A. MAMA[1], Guy WOKOU[2] et Ibouraïma YABI[2]..... 230**

CULTURE MARAÎCHÈRE, UNE ALTERNATIVE CREDIBLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA COMMUNE DE OUANGOLODOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONÉ Basoma[1], TAPE Ange Mirelle Karelle[2], YÉO Namongo[3], ... 242**

LE REDIMENSIONNEMENT DU CANAL DE VRIDI : UNE OUVERTURE OCEANE IMPORTANTE POUR LES ACTIVITES AU PORT D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) **Kanga Konan Victorien 256**

CARACTERISATION D'UNE ACTIVITÉ RURALE EN MILIEU URBAIN. L'EXEMPLE DU MARAICHAGE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PRATIQUEE DANS LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) **[1-]Nicole Yolande EBAMA, Prince Loïque, [2-]MABA NGOULOUBI 270**

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DE L'OCCUPATION IMMOBILIERE DES BAS-FONDS DANS LA VILLE DE BOUAKE (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KRAMO Yao Valère..... 283**

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES RESIDENTS DES BATIMENTS VERTICAUX À LA RIVIERA PALMERAIE, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) **BOSSON EBY JOSEPH[1], KOFFI FILS EPAPHRAS JONATHAN[2] 296**

MOBILITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DES CENTRALITES SECONDAIRES A BAMAKO **Issa TOGOLA..... 312**

MODES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE **COULIBALY Amadou[1], DIABAGATE Abou[2], KOUDOU Welga Prince[3] 323**

ANALYSE DIACHRONIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL À KATIALI ET DIANRA ENTRE 1990 ET 2020 (NORD, CÔTE D'IVOIRE) **ASSI Lordia Florentine 341**

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU DAARA EN SÉNÉGAMBIE (XV$_{ème-}$ DÉBUT DU XXI$_{ème}$ SIÈCLE **Mamadou Mariame Diallo[1], Aliou SENE[2] 352**

FACTEURS D'ACCROISSEMENT DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS A LA MENINGITE DANS LA ZONE SANITAIRE TANGUIETA-MATERI-COBLY (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Agnès VISSOH[1] et Akibou AKINDELE[2]..... 365**

VARIATION DU RYTHME HYDRIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA (Congo Brazzaville) **Chaberth OSSINA NGOÏ[1], Jovial KOUA OBA [2] 378**

CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITES RURALES : PECHE ET EXPLOITATION DES CRIQUETS COMESTIBLES DANS LE NORD-TILLABERI, NIGER **Nouhou ALI 391**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL LIÉE A L'ORPAILLAGE AU MALI : CAS DE L'ÉCHELLE COMMUNALE DE SELEFOUGOU DE 1980 À 2020, CERCLE DE SELINGUE **Sékou CAMARA..... 402**

MIGRATION ET DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE LA RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO (REPUBLIQUES DU MALI) **KONATE Ibrahim Tiessolo 418**

LA REPRESENTATION DE L'INFLUENCEUR-ANIMATEUR DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL IVOIRIEN : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION DE LA REALITE SOCIALE **Dje Bi Kahou Albert[1], N'Guessan Amenan Mireille Jeanne Christine[2]..... 433**

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AGRICULTURE VIVRIERE MARCHANDE DANS LE DISTRICT DE MOKEKO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA, REPUBLIQUE DU CONGO) **André Christ NGOULOUMA[1], Ghislain MOBILANDZANGO M[2]., Damase NGOUMA[3]..... 444**

CARACTERISATION D'UNE ACTIVITÉ RURALE EN MILIEU URBAIN. L'EXEMPLE DU MARAICHAGE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PRATIQUEE DANS LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

[1-]Nicole Yolande EBAMA, Prince Loïque, [2-]MABA NGOULOUBI

[1-]Assistante, Université DENIS SASSOU-N'GUESSO, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement, (ISSGEA), République du Congo
Membre du Laboratoire « Géographie, Environnement, Aménagement (LAGEA), Université Marien NGOUABI, Congo ; Email : nicole.ebama@gmail.com

[2-]Assistant, Université DENIS SASSOU-N'GUESSO, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement (ISSGEA)
Membre du Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LGEA), Congo et du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA), Bénin.
Mail : princengouloubi@gmail.com / prince.maba@udsn.cg

Résumé :
En République du Congo, le maraîchage est l'une des activités rurales pratiquée en milieu urbain. Elle a été basée sur les enquêtes de terrain, réalisées du 15 au 30 novembre 2024 et du 03 au 10 janvier 2025, dans 4 sites répartis dans 4 Arrondissements auprès de 132 producteurs. Le nombre des acteurs enquêtés varie entre 20 et 53. La méthodologie de collecte des données a porté sur les groupes de travail, les entretiens, et un questionnaire administré à un échantillon des acteurs trouvés sur les sites. Les principaux résultats indiquent que l'accès aux parcelles maraîchères est largement influencé par les contraintes foncières, car, l'urbanisation incontrôlée exerce une pression sur les sites avec une réduction importante des exploitations. Ainsi, 61 % des actifs pratiquant le bail foncier. Cette activité mobilise en majorité les femmes, soit 62 % contre 38 % des hommes. Ils sont constitués de 58 % des congolais, 27 % des congolais de la République Démocratique du Congo, contre 15 % des rwandais. Plus de 50 % des producteurs sont pluriactifs et 71 % ont un niveau d'étude secondaire. Il ressort que 31 % des actifs estiment avoir des revenus élevés ; 47 % moyens, contre 22 % faibles. Ces revenus générés sont utilisés à 64 % pour le financement des dépenses essentielles des ménages ; 22 % sont consacrés à l'épargne et 14 % sont réinvestis pour l'acquisition des fertilisants améliorés.

Mots clés : maraîchage, actif maraîcher, activité rurale, arrondissement, Brazzaville.

RURAL ACTIVITIES IN URBAN ENVIRONMENTS IN THE FACE OF AI: THE EXAMPLE OF MARKETING, AN ACTIVITY AGRICOL PRACTICED IN THE NEIGHBORHOODS OF BRAZZAVILLE (REPUBLIC OF CONGO)

Abstract
In the Republic of Congo, market gardening is one of the rural activities practiced in urban areas. It was based on field surveys, carried out from November 15 to 30, 2024 and from January 3 to 10, 2025, in 4 sites spread across 4 districts with 132 producers. The number of actors surveyed varies between 20 and 53. The data collection methodology involved working groups, interviews, and a questionnaire administered to a sample of actors found on the sites. The main results indicate that access to market garden plots is largely influenced by land constraints, because uncontrolled urbanization puts pressure on the sites with a significant reduction in farms. Thus, 61% of active people practice land leases. This activity mobilizes mainly women, or 62% compared to 38% of men. They are made up of 58% Congolese, 27% Congolese from the Democratic Republic of Congo, against 15% Rwandans. More than 50% of producers are multi-active and 71% have a secondary education level. It appears that 31% of active people consider themselves to have high incomes; 47% average, against 22% low. This income generated is used 64% to finance essential household expenses; 22% is devoted to savings and 14% is reinvested for the acquisition of improved fertilizers

Keywords: market gardening, market gardener, rural activity, arrondissement, Brazzaville.

INTRODUCTION

Les activités rurales en milieu urbain connaissent une croissance remarquable ces dernières années. Le cas du maraîchage qui n'a cessé de se développer, et dépasse le seul rôle moyen des acteurs producteurs, et appréhendée pour les bénéfices multiples, voire systémiques, qu'elle offre (O. Klein et N. Grivel (2019, p.7). C'est une activité qui permet partiellement de répondre aux besoins alimentaires en produits agricoles périssables (G.E. Libongui, 2022, p.140). Son développement dans les pays, surtout industrialisés s'est accompagné dans la plupart des cas d'un déplacement continu de l'activité économique et des personnes des régions rurales vers les villes (J. Gaude et P. Peck ,1976, p. 365). Le maraîchage ne choisit pas d'endroit. Il est pratiqué soit près des axes routiers, soit le long des rivières, ou soit dans les parcelles (O. Robineau, 2013, p. 143). Les produits maraîchers étaient cultivés dans les espaces pour la première à la fois par le groupe Kongo au sud de la capitale avant de se propager au nord de Brazzaville. Bien après échangés avant l'implantation coloniale. La filière maraîchère illustre aussi bien le dynamisme d'un réseau vivrier qui a su répondre très tôt à la demande urbaine, aussi souvent destinés à mieux nourrir les habitants du quartier qui se trouvent dans les arrondissements à des prix modérés M. L. Mpwo (2022, p.102). Cette activité dynamise l'espace de production et de consommation (A. Leplaideur et P. Moustier (1991, p.156), répond aux objectifs alimentaires dans les villes des pays en développement et participe aussi à l'assainissement environnemental de celles-ci (G. Nouatin et F. X. Bachabi, 2010, p.3). Dans une conjoncture d'emploi précaire, le maraîchage assure une redistribution des faibles opportunités économiques sur un grand nombre d'acteurs, et constitue un levier en plein essor qui suscite un intérêt croissant du fait de la forte demande en légumes (Rushigira, C., 2017, p.35) avec les revenus plus au moins considérables par la sécurité alimentaire qu'il garantit (K. Moustapha, 2019, p.1). Les superficies des espaces exploités demeurent moindres avec une moyenne nationale de 0,5 ha (P. Moundza, 2013 cité par A. W. Landa et *al*. 2019, p.17). Cette carence de l'espace reste une réalité dans la mesure où, les acteurs du nord comme celui du sud déplorent l'insuffisance des terres disponibles, le manque d'eau, le manque de formation, ainsi l'appui technique et financier. Tout ceci suscite en nous la curiosité de mener une investigation sur le sujet. Cette étude se repose sur deux questions de recherche suivante : Pourquoi aujourd'hui, les activités rurales en milieu urbain, cas du maraîchage qui, jadis, assurait une production suffisante à la consommation des populations, ne produit plus assez de légumes ? Quels est l'impact socio-économique des revenus générés par la vente des produits maraîchers dans la vie des acteurs producteurs ? Telles sont les questions que l'on peut raisonnablement se poser.

1. Matériels et méthodes

Cette section met en exergue les matériels, méthodes, techniques de collectes de données utilisés. Elle s'est focalisée sur trois étapes suivantes : la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données.

1. 1. Matériels utilisés

La collecte des données a été rendue possible grâce à la mobilisation d'un matériel diversifié tel que : GPS pour la prise des points des sites ; un smartphone pour les prises de vue instantanées et la réalisation des enregistrements vocaux ; un questionnaire d'enquête accompagné d'un guide d'entretien et un bloc note pour la prise de notes.

1.2. Méthodes de collecte des données

L'étude a été faite en deux phases suivantes : la recherche documentaire et les investigations sur le terrain.

1.2.1. La recherche bibliographique

La première étape, a concerné la consultation en premier lieu la documentation disponible au Ministère de l'agriculture, élevage et de la pêche, celle de la Formation Doctorale de Géographie, Ministère du

plan et de l'intégration régionale, et les documents publiés sur Internet. Cette base documentaire a permis de mieux comprendre les différents aspects liés à l'activité maraîchère en Afrique subsaharienne et en République du Congo avec une idée globale non seulement sur la localisation des sites, mais aussi sur l'organisation et l'implication des actifs maraîchers.

1.2.2. L'enquête de terrain

L'enquête de terrain a constitué la phase la plus déterminante. Au total, 132 acteurs ont été enquêtés de nationalité différente, sur la base d'un échantillon raisonné (tableau 1)

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par site et par arrondissement

Arrondissements	**Sites**	**Effectifs**				**Total**	**(%)**
		Hommes	%	Femmes	%		
Talangaï	Ngamakosso – (liboulou)	11	8	22	17	33	25
	Général Adoua)	20	15	33	25	53	40
Bacongo	Université (ex OROSTOM)	10	8	16	12	26	20
Poto-Poto	Corniche (case de Gaulle)	9	7	11	8	20	15
Total		50	38	82	62	132	100

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

Plusieurs critères ont motivé le choix des sites. Il s'agit du nombre d'acteurs, la grandeur de l'espace et de la fréquence. Par ailleurs, en ce qui concerne le choix des acteurs, la présence au site au moment de l'enquête a constitué l'unique critère. Les observations sur le terrain quant à elles, ont permis de voir comment les acteurs préparent et occupent les sites, d'avoir une idée sur les superficies occupées.

2. Résultats

2.1. Présentation de la zone d'étude

Brazzaville, capitale de la République du Congo, est située entre 4°7'48"s et 4°22'30" latitude Sud et entre 15°24''0" et 15°11'24" longitude Est. Elle est érigée en département conformément à la loi n°11-2003 du 06 février portant statut particulier des villes (*figure 1*). Brazzaville compte une population de 2.145. 783 habitants (RGPH-5, 2023, p.147).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

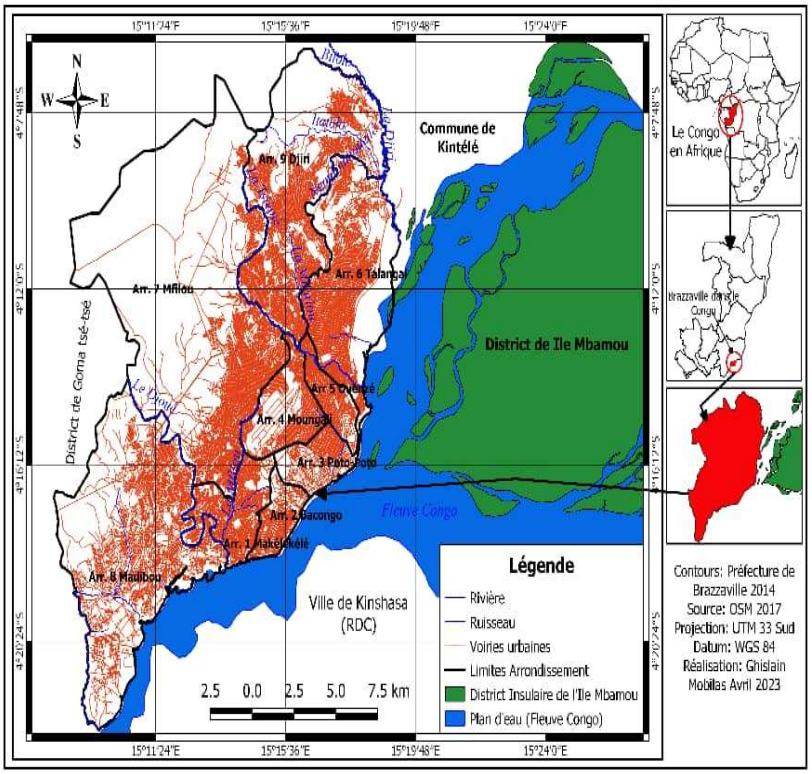

Établie sur un relief de mosaïque de plateaux, collines et de plaines fluviales marécageuses, la commune de Brazzaville couvre une superficie de 588 km^2, avec une densité de 3646,81 habitants/ km^2 (RGPH-5, 2023, p. 146). La zone d'étude est soumise à un climat de type tropical humide encore appelé climat bas-congolais (J. M. Samba-Kimbata, 1978, cité par F. Ndzani, 2017, p. 67), marqué par la constance de la chaleur et de l'humidité atmosphérique avec quatre saisons distinctes. Deux saisons sèches (une grande saison sèche, de juin à septembre et une petite saison sèche, de décembre à janvier) ; deux saisons des pluies (une petite saison des pluies d'octobre à novembre et une grande saison des pluies, de février à mai). La pluviosité est plus abondante avec un pic en avril et oscille entre 1500 et 1800mm. Pendant ce mois, les activités maraîchères connaissent une perturbation du fait que l'eau devient excédentaire. Pendant la grande saison des pluies, les actifs exerçants sur les sites maraîchers se trouvant le long du fleuve en arrêt à cause des inondations récurrentes. D'une manière générale, le milieu physique de Brazzaville est favorable à la pratique du maraîchage malgré quelques contraintes. Ainsi, la (figure 2) montre la spatialisation des sites maraîchers enquêtés.

Figure 2 : Localisation des sites maraîchers enquêtés

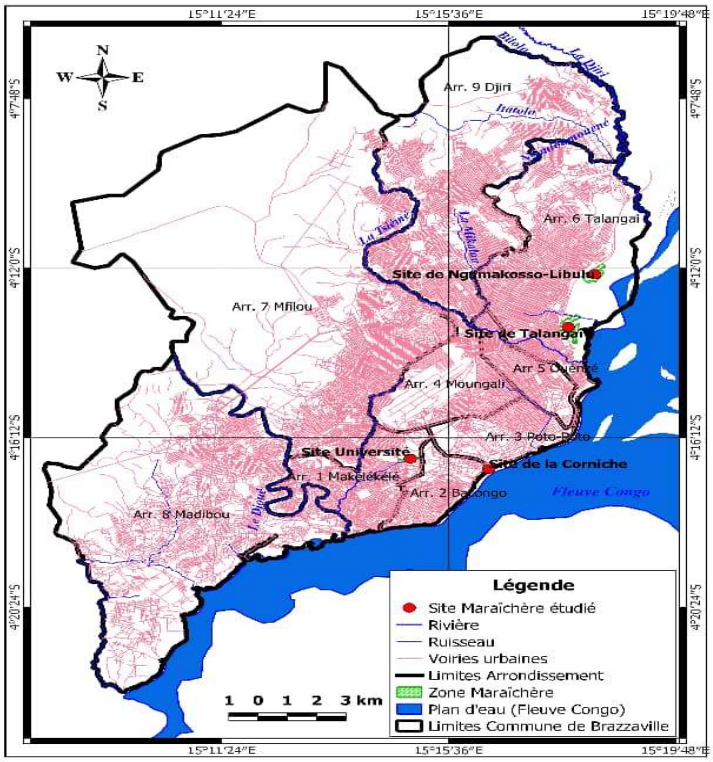

La figure 2 présente la localisation des sites maraîchers enquêtés. Il ressort que tous les sites ayant servi de lieu d'enquêtes à l'exception du site de l'université (Ex-OROSTOM), se localisent au bord du fleuve Congo, du centre-ville et à la périphérie de la partie nord de la ville capitale.

2.2. Répartition des acteurs par sexe

Les résultats de l'enquête montrent qu'une inégale répartition des acteurs enquêtés par sexe en ce sens où, les femmes la maraîchère représentent 62 % contre 38 % d'hommes. Cette inégalité s'explique par le fait qu'en République du Congo de façon générale, l'agriculture soit considérée comme une activité féminine (figure 3).

Figure 3 : Répartition des actifs maraîchers par sexe

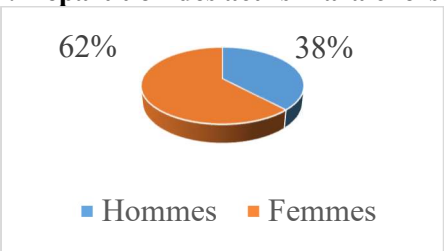

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

Par ailleurs, la répartition des maraîchers selon le statut matrimonial laisse comprendre que les personnes vivant en union libre pratiquent plus du maraîchage que les autres catégories de population (P. L. Maba Ngouloubi, 2024, p. 274). Elles représentent 30 % contre, respectivement, 28 % pour les célibataires, 21 % pour les mariés et 10 % pour les veufs et veuves (A. W. Landa et D. D. Miyalou, 2019) (figure 3).

Figure 4 : Statut matrimonial des acteurs dans les sites

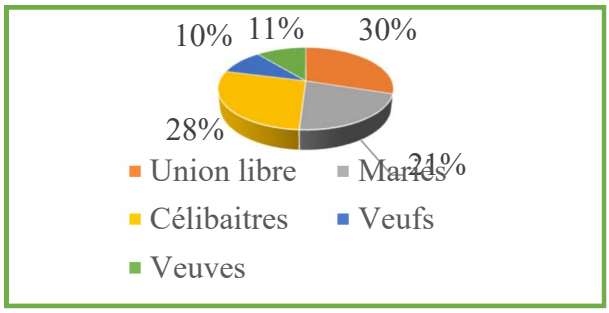

Source : Enquête de terrain, janvier-février 2025

L'observation de la figure 5 montre que trois nationalités exploitent particulièrement les sites maraîchers ayant fait l'objet de l'enquête. Les résultats des enquêtes révèlent que 58 % des acteurs-producteurs sont originaires de la République du Congo, soit plus de la moitié. Quant aux ressortissants de la République Démographique du Congo, ils représentent 27%, contre 15 % de ceux de nationalité Rwandaise installés depuis 1994 sur des terres agricoles, accord signé avec le Gouvernement congolais. Les trois nationalités cohabitent dans les différents sites d'exploitation maraîchère.

Figure 5 : Répartition des producteurs maraîchers par nationalité.

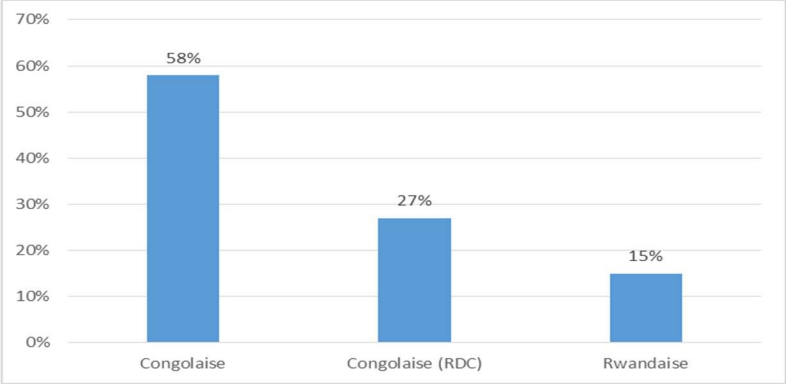

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

L'analyse de la figure 6 laisse apparaître des échancrures au niveau du statut instructif des maraîchers exerçant sur les différents sites enquêtés témoignant l'inégale répartition d'une manière générale. Bien que ces statistiques ne donnent pas toujours les mêmes pourcentages. Aucun site n'a atteint 100% (P. Pigeon et M. Robin, 2005, p. 10). Dans les sites enquêtés, les niveaux d'instruction varient d'un niveau à un autre. Ainsi, le site de Talangaï (Général Adoua) le niveau d'instruction des acteurs producteurs est plus élevé partout. Il est de 42% pour les instruits et 39% des non instruits. Suivi du site de l'université (ex-OROSTOM) qui varie de 32% de niveau d'instruction à 11% les non instruits. Pour Ngamakosso, ce site sont issus majoritairement de l'ancien site de production de Talangaï qui a disparu en 2014 suite à l'aménagement du Viaduc. Les instruits sont 21% contre 39% de non instruits. Enfin la Corniche case de Gaulle est le dernier site avec 19% du niveau d'instruction contre11% de non instruits. Le site de la Corniche comptait 1500 maraîchers avant la construction de la route moderne en 2016. Suite à l'aménagement du site, beaucoup d'acteurs ont été délocalisés et démotivés. Aujourd'hui, un petit nombre avait été réinstallés selon les propos recueillis sur le terrain. On peut donc dire que, les acteurs ont le niveau, malgré le déséquilibre des statistiques.

Figure 6 : Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction et par site

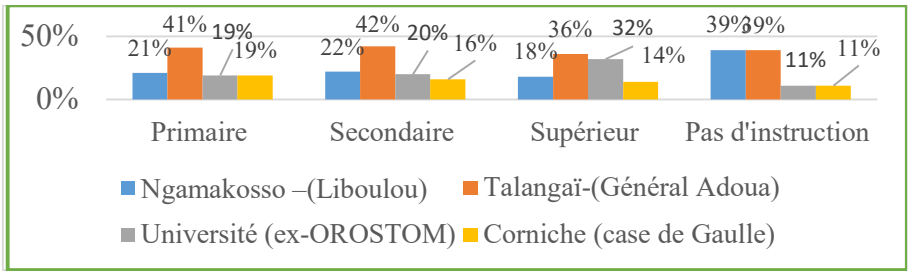

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

2.3. Localité de résidences des acteurs producteurs

Le maraîchage est une activité qui demande une disponibilité énorme pour la bonne pratique. Cette disponibilité est traduite par la présence au quotidien sur le site. D'où, la proximité des acteurs au lieu d'exercice s'avère nécessaire. Cependant, la réalité sur le terrain fait que ce raisonnement ne soit pas observé par tous les acteurs d'autant plus se pose le problème de logement et son coût. C'est pour cette raison que les maraîchers exerçant sur les sites de Brazzaville viennent de divers horizons. Les résultats des enquêtes de terrain montrent que 41 % des acteurs producteurs habitent Brazzaville, 27 % viennent du district d'Ignié (PK-45, notamment du village Moutho dans le département du Djoué-Léfini, autrefois dans le Pool nord) contre 32 % de ceux qui viennent de Makana, au Pool sud (figure 7). Ces acteurs subissent les mouvements pendulaires quotidiennement, grâce à la viabilité de la route et la disponibilité des moyens de transport entre la ville de Brazzaville et ses environs.

Figure 7 : Localités de résidence des acteurs maraîchers

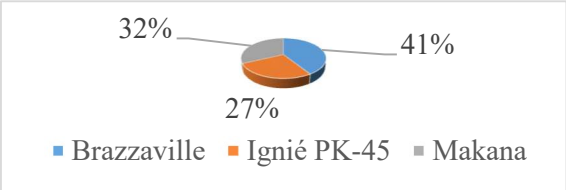

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

Cette activité attire également des fonctionnaires de la fonction publique en quête des revenus additionnels (26 %), les élèves/étudiants (16%) parmi lesquelles, une étudiante (mère de deux enfants et cheffe de ménage) a financé ses études grâce à la pratique du maraîchage (*Photo 1*). Cependant, il est d'autant plus intéressant de signaler aussi que ceux qui font les cours du soir pour se perfectionnées dans les métiers avenir finance aussi leur formation soit (14%). Pour ceux qui sont agriculteurs de carrière (16%) contre les sans-emplois ayant subi diverses formations professionnelles, qui par manque de travail se sont convertis en maraîcher (28%).

Figure 7 : Répartition des acteurs producteur par catégorie

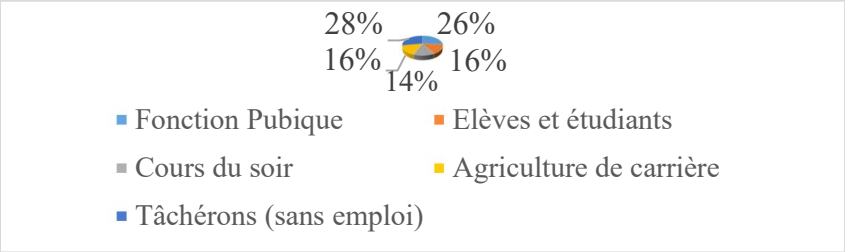

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

Photo 1 : Récolte des légumes (Bari) par une étudiante

Source : Prise de vue, Ebama, janvier-février 2025

2.4. La commercialisation des produits et les revenus générés et leur utilisation

- ***La commercialisation des produits***

La commercialisation des produits maraîchers par les acteurs montre que dans les sites, les acteurs vendent en gros et détail les produits issus de leurs jardins (**B.Mabu Masiala. C. Savy Kinkela et P. Lebailly 2018, p. 115 à 130)** . Ce commerce qui mobilise divers acteurs en situation de pluriactifs en milieu urbain pose aussi un problème de concurrence des prix, et les revenus varient d'un acteur à un autre, selon les superficies exploitées soit 0,5 hectare à 1 hectare. Cette comparaison nous permet de connaître les revenus (*Figure 9)* réalisé sur les marchés ou sur place dans les jardins.

Figure 9 : Appréciation des revenus des producteurs maraîchers

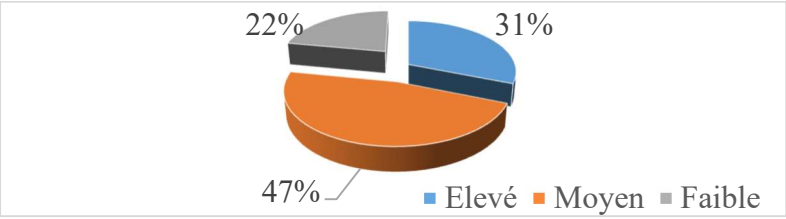

Source : Résultats de l'enquête de terrain janvier-février 2025

La figure 9 illustre la répartition des acteurs producteurs selon l'appréciation de leurs revenus. Il ressort des résultats que (31%) des acteurs producteurs estiment avoir des revenus élevés contre (47%) qui pensent avoir des revenus moyens contre (22%) déclarent avoir des faibles revenus. Les revenus générés

par la vente des produits maraîchers permettent aux acteurs producteurs de faire face aux dépenses de leurs ménages (Figure 10).

Figure 10 : Différents postes de dépenses des actifs maraîchers

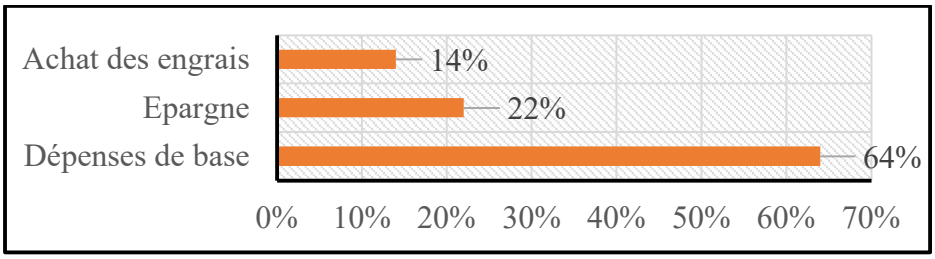

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier- février, 2025

L'observation de la figure 10 illustre les différents postes de dépenses des actifs maraîchers exerçants dans les sites du périmètre urbain de Brazzaville. Il ressort que (64 %) des producteurs utilisent leurs revenus pour les dépenses liées aux soins de santé des membres du ménage, à l'éducation des enfants et au paiement des d'eau et d'électricité et d'autre charges sociales. Par ailleurs (22%) l'épargne, contre (14%) utilisés pour l'achat des fertilisants pour améliorer la production. On peut notifier que le maraîchage contribue à la création d'emplois dans la ville de Brazzaville et permet de résoudre tant soit peu les problèmes financiers des ménages.

2.5. Du statut foncier des acteurs aux effets de l'urbanisation sur les sites enquêtés

La pratique des activités maraîchères dans la commune de Brazzaville obéit à quelques modalités d'accès au capital foncier. La (*Figure 11*) donne les détails y relatifs.

Figure 11 : Statut foncier des actifs maraîchers

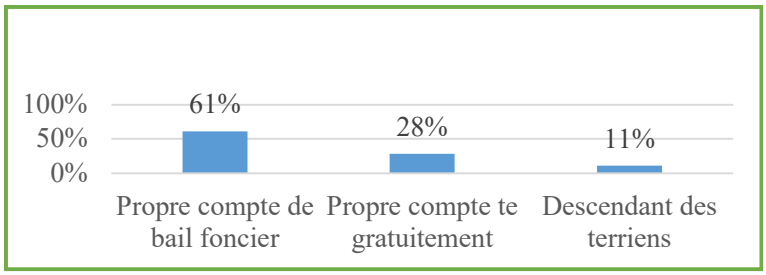

Source : Résultats de l'enquête de terrain, janvier-février 2025

La figure 11 révèle quelques modalités d'accès aux terres. En effet, (61%) des acteurs sont propriétaires des exploitations. Pour l'accès à la terre, ils pratiquent le bail foncier. En revanche, (28%) des actifs accèdent gratuitement par négociation aux propriétaires. Ceux-ci, selon leurs relations avec les familles terriennes, ils versent une somme symbolique accompagné d'une bouteille de vin rouge avant exploitation des terres. La cessation des activités dans les superficies exploitées dépend du propriétaire des parcelles maraîchères et de l'évolution de leurs relations. Quant aux descendants des familles terriennes, ils accèdent gratuitement aux parcelles maraîchères de leurs clans ou lignages. Cette catégorie d'acteurs producteurs ne représente que (11%) des acteurs enquêtés. La production de cette activité est essentiellement légumineuse, et il existe aussi les acteurs producteurs qui, en dehors des exploitations individuelles, travaillent en groupement. (Photo 2). Certains acteurs, tenant compte des contraintes liées à l'accès au capital foncier pendant la grande saison sèche, exploitent les surfaces des terres exondées du lit du fleuve Congo (Photo 3), y compris long du viaduc (Photo 4), dans

l'Arrondissement 6 Talangaï. Ceux-ci occupent anarchiquement les espaces des zones mises en défend sont suspendus jusqu'à nouvelle ordre. Les espaces de Talangaï (Général Adoua) en général sont devenus restreint et a provoqué une désorganisation des acteurs d'après (Agri-Congo et IRAT 1989, p.7).

Planche 1 : Les espaces productifs

Photo 2 : Trois producteurs assistés de deux enfants en train d'arroser les planches des ciboules dans le site de l'université.

Photo 3 : Les planches d'une pépinière de ciboules sur le lit du fleuve Congo, le long du viaduc à Talangaï.

Photo 4 : Zone mise en défend par l'Etat, que quelques acteurs occupent anarchiquement ils sont tantôt permanents, tantôt occasionnel)

Photo 5 : Une polyculture maraîchère le long du viaduc à Talangaï pendant la grande saison sèche.

Source : N. Y. Ebama, janvier –février 2025

2.5.1. Effets de l'urbanisation sur les sites maraîchers

A Brazzaville, la problématique de la sécurité foncière occupe donc une place prépondérante dans l'organisation, l'accès à la terre se fait par achat auprès des propriétaires fonciers. Les conditions de vente et d'achat sont celles fixées par la législation. A Talangaï, par exemple l'espace maraîcher se réduise chaque année qui passe au profit des habitations des particuliers qui ont également des démêlés avec les autorités. Les droits discutés font principalement appel au besoin pressant de réhabilitation des espaces illicitement occupés par les particuliers comme habitations dans le lit du fleuve Congo où sont construites des maisons plein pieds et des R+2 (Planche 3). Ceci pourrait également entraider à la hausse les prix des denrées maraîchères sur les marchés domaniaux environnants.

Planche 2 : Les espaces occupées par les particuliers anarchiquement

Photo 6 : Construction des maisons R+3 et R+2 dans le site maraicher de Talangaï.	**Photo 7 : Occupation de l'espace maraîcher anarchiquement par un**

Source : N. Y. Ebama, janvier –février 2025

A cet effet, les acteurs producteurs ont comme stratégie la circulation des sites pour propager leurs stratégies aux responsables des sites. Arriver sur les lieux, les acteurs communiquent le numéro téléphonique moyennant une somme de 5000 F CFA de crédit pour appels aux collègues qui se trouvent dans d'autres sites, et leur passe l'information. Si ce dernier trouve quelqu'un, aussitôt il appelle les acteurs, les mets en contact avec la personne. Si les deux tombent d'accord, ils fixent les modalités du travail. Cependant, les acteurs commencent par une étude de l'espace, pour voir si le milieu est propice pour la pratique des légumes, le chou, la tomate, etc., Sinon, les jeunes utilisent les pesticides et les engrais pour la fertilité du sol. Le montant des travaux est variable selon les dimensions de l'espace exploité soit 50 000 F CFA à 75 000 F CFA.

2.5.2. Les difficultés rencontrées par les acteurs dans le travail de la terre

Ici la première difficulté est liée au manque d'eau. Celle-ci se trouve à un kilomètre de là où les acteurs producteurs travaillent, ils sont aussi confrontés à la rude concurrence des produits venant de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Les Kinois vendent moins cher leurs produits. Exemple, un kilo d'aubergines vendu chez les Brazzavillois à 500 FCFA est proposé à 350 FCFA par les Kinois. Cela pénalise souvent. En plus la cherté du fumier. Une benne est vendue à 40.000FCFA. Les produits agricoles d'Agri Congo connaissent une forte concurrence aussi (choux, carottes, laitues, ciboules) venant de Kinshasa, capitale de la république démocratique du Congo. Outre les guerres qui ont détruit le tissu économique congolais et nombre d'infrastructures de développement, Agricongo. Le régime foncier repose principalement sur la tradition. Ces droits coutumiers n'étant pas toujours reconnus par l'administration, les acteurs sont privés de la reconnaissance juridique de leurs droits de disposer de leurs terres ancestrales (G. Soutou, 2013, p. 75).

3. Discussion

Les principaux résultats de l'étude montrent qu'à Brazzaville, les activités maraîchères sont pratiquées par plusieurs catégorie d'acteurs productifs. Les revenus générés par la vente des produits maraîchers permettent aux producteurs de financier les dépenses de leurs ménages. L'accès aux parcelles maraîchères fait face à quelques contraintes foncières. Les analyses de P. Pigeon et M. Robin, (2005, p.10) convergent avec ce résultat car les auteurs affirment que la comparaison des chiffres de la population de 1958 et de 1990 montre une stagnation générale de la population rurale à l'ouest et une progression à l'est. Le cumul des pourcentages n'aboutit pas à 100% donnent, comme toujours, qu'un ordre de grandeur. Il en résulte également que, la réduction significative des superficies d'exploitations maraîchères à de l'urbanisation incontrôlée. Nos résultats sont similaires à ceux trouvés par G. Nouatin

et F.-X. Bachabi (2010, p. 3) ; O. Robineau (2013, p. 143) qui ont montrés que, dans la ville de Parakou au Béni et à Bobo-Dioulasso, la production maraîchère fait partie des activités agricoles exercées en ville. Le maraîchage ne choisit pas d'endroit. Il est pratiqué soit près des axes routiers, soit le long des rivières, ou soit dans les parcelles, il suffit seulement de se balader dans les quartiers populaires. Nos résultats rejoignent ceux de M. L. Mpwo (2022, p.102) qui a montré que l'agriculture urbaine pratiquée dans la ville Kinshasa, malgré les faibles rendements, joue un rôle essentiel dans l'organisation du tissu économique. Elle permet non seulement aux actifs de prendre en charge les besoins vitaux de leurs ménages mais contribue également à la sécurité alimentaire des citadins. Les produits maraîchers sont vendus surplace dans les jardins aux femmes commerçantes qui à leur tour, les vendent en détail dans les marchés domaniaux de la commune de Kinshasa. Ces résultats corroborent à nos résultats de terrain qui montrent que, les activités rurales en milieu urbain dont le maraîchage attirent les ruraux vers la ville sans distinction d'ethnie pour dynamiser et assainir la ville. Ceci rallie les résultats de, A. Leplaideur et P. Moustier (1991, p.156), qui affirment que la filière maraîchère illustre bien le dynamisme d'un réseau vivier qui a su répondre à la demande urbaine, aussi participent à l'assainissement environnemental de ces villes. (K. N. Sonhaye, 2022, p.6). En ce qui concerne la répartition des acteurs par sexe, les femmes pratiquant le maraîchage représentent 62 % contre 38 % d'hommes. Ses résultats sont quasiment similaires à ceux obtenus par (N. Y. Ebama, 2004, p.86). Quant à la répartition des maraîchers selon le statut matrimonial, nos résultats montrent que les personnes vivant en union libre pratiquent plus du maraîchage que les autres catégories de population. Ils sont de l'ordre de 30 % contre, respectivement, 28 % pour les célibataires, 21 % pour les mariés et 21 % pour les veufs et veuves. Ses résultats sont similaires à ceux obtenus par (A. W. Landa et D. D. Miyalou, 2019). Pour ce qui est des résultats suivant le sexe, les Congolais dominent sur l'ensemble des maraîchers. Quant aux ressortissants de la République Démographique du Congo, ils représentent 27 %, contre 15 % de ceux de nationalité Rwandaise installés depuis 1994 sur des terres agricoles, accord signé avec le Gouvernement congolais. Ses résultats rejoignent ceux de (N. Y. Ebama, 2004, p.146)

Conclusion

Il en résulte des résultats de l'étude que, le maraîchage joue un rôle capital dans la réduction du chômage dans la ville de Brazzaville. Il contribue à la consolidation du tissu socio-économique dans plusieurs ménages urbains par la création d'une chaîne d'emplois directs et indirects. Cependant le manque d'une véritable considération des gouvernants par l'octroi des micro-crédits, maintient les acteurs dans la production de subsistance. La croissance démographique et l'étalement urbain incontrôlé est une menace pour les sites maraîchers. Il parait donc urgent, pour les gestionnaires de la municipalité, les services cadastraux et d'urbanisme prendre à bras le corps, la situation pour résoudre tant soit peu, les problèmes de gestion urbaine de Brazzaville et pérenniser la production maraîchère autour de la ville ; et ainsi permettre les citadins de consommer les légumes produits surplace à des prix raisonnables.

Références bibliographiques

- **CIRAD-IRAT/AGRICONGO, 1989,** *Programme conjoint sur la filière maraîchère à Brazzaville, 50 p.*
- **EBAMA Nicole Yolande et MOUNDZA Patrice, 2019,** « *L'accessibilité des commerçants bénéficiaires d'aides publiques et privées aux marchés présents dans le département des Plateaux, Congo, Brazzaville »,* Université Marien Ngouabi, Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, Brazzaville Afrique SCIENCE 15(1) ISSN 1813-548X, http://www.afriquescience.net p.110 – 125.
- **EBAMA Nicole Yolande, 2004**, Etude géographique de l'axe routier Ignié /Odziba sur le route nationale N°2, mémoire de maîtrise, Université Marien Ngouabi, 146p
- **KLEIN Olivier et GRIVEL Nicolas (2019),** L'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. Boîte à outils du montage d'un projet. Les carnets de l'innovation, 7 p.

- **LANDA André Wilfrid et Miyalou Duck Duvais, 2019**, L'agriculture vivrière à Madingou (République du Congo) : moyen de subsistance et d'acquisition des revenus. 20 p.
- **LEPLAIDEUR Alain et MOUSTIER Paule, 1991**, Dynamique du vivier à Brazzaville. Les mythes de l'anarchie et de l'inefficace. *Cahier Sciences Humaines* 27 (1-2) (147-157).
- **LIBONGUI Gérard Emmanuel, 2022.** *Agriculture en zone urbaine et périurbaine de Libreville : dynamiques spatiales, acteurs et enjeux environnementaux*. Thèse de doctorat. Université Bretagne Loire Le Mans Université, 383p.
- **MABU MASIALA Bode. SAVY KINKELA Charles et LEBAILLY Philippe 2018,** « Fragilisation des revenus maraîchers par la progression des zones urbaines en périphérie de kinshasa (RDC) ». Dans Mondes en développement 2018/1 (n° 181), p. 115 à 130.
- **MABA NGOULOUBI Prince Loïque**, 2024, « Accès à l'eau et production maraîchère sur le plateau de Mbé en république du Congo », *Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*, Bénin, N°002, décembre 2024, Volume5, ISSN: 1840-9962, https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806, p. 266-279.
- **MPWO Makolo Lievin, 2022,** « Le maraîchage à kinshasa : est-ce une activite de survie ou une stratégie de la lutte contre la pauvreté » *in Mouvements et Enjeux Sociaux-Revue Internationale des Dynamiques Sociales*, p. 97-105
- **NOUATIN Guy et BACHABI François-Xavier, 2010,** Urbanisation et viabilité de l'activité maraîchère : cas d'une ville à statut particulier au Bénin (Parakou), *in* revue électronique en sciences de l'environnement (*Vertigo) 10*-2septembre 2010, 51p.
- **PIGEON Patrick et ROBIN Marc, 2005,** *Cartes commentées et croquis. Géographie fac.* Edition, Armand COLIN. 199p.
- **REPUBLIQUE DU CONGO, 2023,** Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5), Institut National de la Statistique, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Brazzaville,168 p.
- **ROBINEAU Ophélie 2013,** *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine*. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Thèse de doctorat, l'Université Montpellier Paul Valéry Montpellier III, 365p.
- **RUSHIGIRA C., 2017,** *Analyse technico-économique de la production maraîchère à Kamanyola dans la Plaine de la Ruzizi/RDC : contraintes et stratégies d'acteurs*. Mémoire de Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés. UCL, ESPO, 129 p.
- **LANDA André Wilfrid et MIYALOU Duck Duvais, 2019** « L'agriculture vivrière à Madingou (République du Congo) : moyen de subsistance et d'acquisition des revenus », *Études caribéennes* [En ligne],43-44 | Août-Décembre 2019, mis en ligne le 10 octobre 2019, consulté le 6 mai 2025.URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/16596;DOI,https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.16596
- **SOUTOU Guilhem, 2013,** *Le défi alimentaire, Géopolitique et enjeux d'avenir*. Edition l'Harmattan, 201p.
- **ZALLE Dieudonné., 1997-** *Le maraîchage intra-urbain à Bamako*. Thèse doctorat. ISFRA, Université du Mali, Bamako, 318 p.